Questionnaire à compléter en cas de vente d'un terrain

GAGNAIRE
ASSOCIÉS NOTAIRES
IMMOBILIER - PROMOTION

A/ L'état civil

Personne physique :
NOM : ..... Nom d'usage : ..... Prénom(s) : .....
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....
Profession : ..... Nationalité : .....
Adresse : .....
Portable : ..... Fixe : ..... Email : .....
Situation matrimoniale :

☐ Célibataire ☐ Pacsé(e) ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

Personne morale : (*transmettre : Extrait kbis et Statuts mis à jour*)
1/ NOM : ..... Prénom(s) : .....
Portable : ..... Fixe : ..... Email : .....

☐ Associés ☐ Gérant ☐ Président

2/ NOM : ..... Prénom(s) : .....
Portable : ..... Fixe : ..... Email : .....

☐ Associés ☐ Gérant ☐ Président

Acquéreurs :
1/ NOM : ..... Prénom(s) : .....
Portable : ..... Fixe : ..... Email : .....
2/ NOM : ..... Prénom(s) : .....
Portable : ..... Fixe : ..... Email : .....
ou à défaut coordonnées notaire : .....

B/ Pièces transmises : *(Cochez les pièces qui sont en votre possession et qui nous sont transmises)*

☐ Pièce d'identité / Passeport / Titre de séjour ☐ Titre de propriété ☐ Offre d'achat ☐ Taxe foncière

Lotissement ou groupe d'habitation :
- Président de l'ASL : Nom : ..... Adresse ou courriel : .....
- Pièces :

☐ Dernier appel de charges ☐ Cahier des charges du lotissement / du groupe d'habitations ☐ Statuts de l'association syndicale libre (ASL)

☐ Convocation à la prochaine AG ☐ Procès verbaux des assemblées générales des copropriétaires des trois dernières années

Si une division du terrain doit précéder la vente :

☐ Oui ☐ Non

Si oui, pièces à transmettre :

☐ Plan de division (ou son projet) établi par le géomètre ☐ Plan de bornage ☐ Déclaration préalable de division déposée en mairie

☐ L'arrêté de non-opposition à la déclaration préalable délivré par la mairie ☐ Document d'arpentage (ou son projet)

C/ Conditions de la vente :

Prix de vente : ..... €

Conditions particulières :

☐ Travaux à réaliser ☐ Constitution de servitude(s)

Autres : .....

Agence immobilière, si oui :
Nom : ..... Coordonnées : .....
Montant commission : ..... € Charge : ☐ Vendeur ☐ Acquéreur

D/ Informations complémentaires sur le bien :

Equipements :

☐ Cuve gaz ou fuel * – hors-sol ou enterrée *
☐ Ancienne fosse septique
☐ Construction faible ou en ruine (abri, cabanon, auvent….)
☐ Puits ou forage *
☐ Dispositif de récupération de l'eau de pluie / Puits perdu *

Autres : .....

Existence d'un sinistre ou un litige en cours :

☐ Dégâts des eaux
☐ Troubles de voisinage
☐ Désaccord avec les voisins

Autres : .....

Occupation du bien :

☐ Loué avec bail écrit
☐ Loué avec bail oral
☐ Occupation sans titre
☐ Innocupé

Autres : .....

Est-ce que votre terrain a fait l'objet de travaux de remblaiement ? ☐ Oui ☐ Non

Le terrain vendu a-t-il fait l'objet de conventions particulières avec vos voisins *(servitudes par exemple)* **?**

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles : .....

* *Rayer la(es) mention(s) inutile(s)*

N.B. : En cas de difficulté ou d'interrogation pour compléter le questionnaire, n'hésitez pas à vous reporter à la Notice « *Liste des pièces à fournir en cas de vente d'un terrain* » ou à nous contacter.

GAGNAIRE ASSOCIES NOTAIRES, ci-après « Responsable de traitement », traite des données personnelles vous concernant pour l'accomplissement des activités notariales (rédaction d'actes, satisfaction clients…)
Ce traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'autorité publique.
Ces données seront susceptibles d'être transférées aux destinataires suivants :

- les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Électronique des Notaires, registre du PACS, etc.),
- les offices notariaux participant ou concourant à l'acte,
- les établissements financiers concernés,
- les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales,
- le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, pour la production des statistiques permettant l'évaluation des biens immobiliers, en application du décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013,
- les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant fait l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces vérifications font l'objet d'un transfert de données dans un pays situé hors de l'Union Européenne et encadré par la signature de clauses contractuelles types de la Commission européenne, visant à assurer un niveau de protection des données substantiellement équivalent à celui garanti dans l'Union Européenne.

Les données vous concernant sont conservées jusqu'à 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités pour les questionnaires d'état civil.
Conformément à la réglementation, vous pouvez accéder aux données vous concernant. Le cas échéant, vous pouvez demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès.
Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Responsable de traitement ou de son Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : cil@notaires.fr
Si vous pensez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle : la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.

Notice liste des pièces à fournir en cas de vente d'un terrain

GAGNAIRE
ASSOCIÉS NOTAIRES
IMMOBILIER - PROMOTION

A/ L'état civil

Si vous êtes une personne physique :

- Nom, prénom(s) (il y a lieu de nous indiquer l'ensemble de vos prénoms) ;
- Lieu de naissance
- Date de naissance
- Situation matrimoniale :
  - Si vous êtes marié : nom et prénoms de votre conjoint, date et lieu de votre mariage, le régime matrimonial qui vous est applicable (merci de nous indiquer si vous avez signé à un contrat de mariage avant votre union ou si vous avez procédé à un changement de votre régime matrimonial depuis votre mariage) ;
  - Si vous êtes divorcé : nom et prénoms de votre ex conjoint, et :
    - *En cas de divorce judiciaire* : date et lieu de votre jugement de divorce, et/ou copie de ce jugement de divorce ;
    - *En cas de divorce par consentement mutuel* : les coordonnées et le nom du notaire ayant procédé au dépôt de votre convention de divorce contresignée ou la copie de cet acte.
  - Si vous avez conclu un PACS : date et lieu d'enregistrement (mairie ou tribunal) de votre convention ou nom du notaire ayant rédigé la convention et procédé aux formalités + copie de votre contrat/convention de PACS (soit l'acte de notaire, soit la convention que vous avez signée entre vous)
- Profession
- Nationalité
- Adresse actuelle
- Coordonnées (mail + téléphone)

Si vous êtes une personne morale :

- Extrait kbis et
- Statuts mis à jour
- Nom et prénom(s) des associés et/ou du gérant/président ;

Concernant vos acquéreurs : Les coordonnées (courriels + téléphoniques) des acquéreurs, ou à défaut de leur notaire s'ils souhaitent être représentés par l'un de nos Confrères ;

B/ Les documents à nous transmettre :

- La copie de votre **pièce d'identité**/passeport/titre de séjour (recto/verso) ;
- Votre **titre de propriété** (acte de vente, donation, donation-partage attestation immobilière en suite d'un décès, partage…. environ 20-30 pages) – il est impératif de nous founir la copie de cet acte signée par le notaire l'ayant reçu et nous vous précisons que les attestations notariées ne sont pas vos titres de propriété ;
- L'**offre d'achat**, s'il y a lieu ;
- Le dernier avis de votre **taxe foncière**.

Si votre bien se situe dans un lotissement ou dans un groupe d'habitation *(à vérifier dans votre titre de propriété le cas échéant, ou par exemple si vous recevez des appels de charges)* **:**

- Le cahier des charges du lotissement / groupe d'habitations ;
- Les statuts de l'association syndicale libre s'il y en a une ;
- Le procès verbal des trois dernières assemblées générales en cas de réunion ;
- Le nom et les coordonnées (adresse et/ou mail) du président de l'association syndicale libre ;
- Votre dernier appel de charges, le cas échéant ;
- La convocation à la prochaine AG (ordre du jour + annexes) si vous l'avez reçue ;

Si une division du terrain doit précéder la vente :

- Le plan de division (ou son projet) établi par le géomètre ;
- Le plan de bornage ;
- La déclaration préalable de division déposée en mairie, le cas échéant ;
- L'arrêté de non-opposition à la déclaration préalable délivré par la mairie ;
- Le document d'arpentage (ou son projet) établi par le géomètre-expert ;

C/ Conditions de la vente :

1) Le **prix de vente**
2) **Conditions particulières** : constitution de servitude(s), travaux à réaliser, …
3) Si la vente a été négociée par une **agence immobilière** :
   - Nom et coordonnées de l'agence
   - Transmettre une copie du mandat
   - Le montant de la commission d'agence immobilière à la charge du vendeur
   - Le montant de la commission d'agence immobilière à la charge de l'acquéreur

D/ De plus, je vous remercie de nous préciser :

1) **Si votre bien comporte ou est équipé d'éléments ou d'équipements particuliers :**
   - Cuve (gaz ou fuel) hors-sol ou enterrée. Merci de nous préciser si cette cuve vous appartient, ou si elle appartient à un propanier, auquel cas nous vous remercions de bien vouloir nous adresser le contrat vous liant à celui-ci.
   - Puits ou forage et/ou dispositif de récupération de l'eau de pluie ;
   - Présence d'une ancienne fosse septique ;
   - Construction faible ou en ruine (*abri, cabanon, auvent….*)

2) **Est-ce que votre terrain a fait l'objet de travaux de remblaiement ?**

3) **S'il existe un sinistre ou un litige en cours** *(dégâts des eaux, troubles de voisinage, désaccord avec les voisins…*)

4) **Si le terrain vendu a fait l'objet de conventions particulières avec vos voisins** (*servitudes par exemple*).

5) **Si le bien est loué ou a été loué.**
   Si oui, nous préciser s'il existe un bail verbal ou écrit, et dans ce cas nous en adresser une copie accompagnée de la dernière quittance de loyer.